

**Formation et Examen  
CACES® R 482 ENGIN DE CHANTIER**

**Objectifs :**

- S'approprier les compétences nécessaires à la conduite d'un engin de chantier
- Acquérir le savoir-faire pratique et théorique afin de prévenir les risques liés à son utilisation
- Connaitre les limites d'utilisation de son équipement
- Savoir vérifier l'adéquation de l'engin avec l'opération à réaliser
- Prendre conscience des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer
- Apprendre des méthodes de travail efficaces, sécurisées et conformes aux recommandations
- Savoir réaliser la maintenance de premier niveau

**Recommandation ou Obligation Légale :**

- Décret n°98 1084 du 2 décembre 1998
- Arrêté du 2 décembre 1998
- Art R 4323-55 et R 4323-56 du code du travail
- Recommandation CNAM TS R 482
- Documents INRS

**Public :** Utilisateur d'engins de chantier

**Prérequis :**

- Aptitude médicale
- Maîtrise de la langue française (écrite et/ou orale)
- Être majeur

**Démarche et moyens pédagogiques :**

- Accueil, présentation programme et équipement
- Apports théoriques et pratiques
- Utilisation de différentes catégories d'engins (selon les catégories de CACES®)
- Pédagogie active basée sur le référentiel CNAM
- Formateurs spécialisés et testeurs CACES®
- Supports audio-visuels

Se munir de **chaussures de sécurité**, casque, vêtements rétro réfléchissants, de **vêtement de pluie**, d'une tenue chaude et de gants de manutention, de protections auditives et de ses **lunettes de vue pour la lecture**

**Validation :**

- Test théorique et pratique en fin de stage selon le référentiel CNAMTS pour l'obtention d'un CACES®
- Délivrance d'un CACES® (permet la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur)
- CAMIRA est certifié par l'**AFNOR CERTIFICATION** en tant qu'organisme testeur CACES®

**Evaluation optionnelle : QCM IPR pour la délivrance de l'AIPR opérateur**

**Contenu de la formation :**

**I - Connaissances générales**

- Législation et dispositif CACES®
- Rôles et responsabilité du conducteur, du constructeur, de l'employeur, du chef de chantier, du signaleur, de l'homme-traffic et de l'élingueur
- Contrôles obligatoires
- Acteurs internes et externes en prévention des risques

**GRENOBLE 38000**  
155 - 157 Cours Berriat  
Tél. : 04.72.23.01.20

**II – Connaissances techniques**

**a. Technologie des Engins**

- Catégories, spécificités, usages et limites d'utilisation
- Les différentes sources d'énergies, les batteries, ...
- Organes de services et sécurité (*identification, rôle et fonctionnement*), des structures de protection, les pictogrammes d'identification
- Terminologie et caractéristiques (*motorisation, transmission, équipement, châssis organes de roulement, équipements interchangeables ...*)

**b. Risques liés à l'utilisation, origines et prévention**

- Renversement, basculement, Retourneement, Heurt de personnes, Chute d'objet, Ecrasement, Coincement, Risques liés aux batteries ou carburants, Mécaniques, Chimiques, Hydrauliques, Electriques, Bruit, Vibrations, Incendie, Explosion, Intoxication ...
- Les risques dans son environnement, sa tâche (*visibilité, lignes électriques, réseaux souterrains, terrain, circulation, conditions climatiques, ...*)
- Prise de substances psychoactives et appareil pouvant détourner l'attention

**c. Exploitation en sécurité**

- Opérations interdites et limites d'emploi
- Adéquation de l'engin, analyse de l'environnement, interactions possibles (*engins, circulation, état du sol ...*)
- Documents : notice, vérifications périodiques, ...
- Vérifications de prise de poste, principales anomalies
- Balisage et signalisation
- Circulation sur chantier, voie publique, panneaux et signalisation
- Elingage pour les opérations usuelles (*selon catégorie*)
- Gestes et signaux de commandement
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance
- Equipements de protection individuelle

**III – Savoir faire pratiques (selon catégorie)**

**a. Prise / Fin de poste**

- Prise de poste, vérifications du matériel, des dispositifs et des documents, Réglages...
- Vérification de l'adéquation de l'engin en fonction de la tâche à réaliser et de l'environnement
- Evaluer les risques de la tâche et de l'environnement et les conditions extérieures
- Monter et descendre d'un engin
- Fin de poste, maintenance quotidienne, signalement des anomalies, ...

**b. Conduites et manœuvres**

- Monter et descendre en sécurité
- Circulation et déplacement en sécurité (*maîtrise de la trajectoire, de la vitesse, ...*)
- Travaux de base selon catégorie (*déblai/remblai, tranchée, vider la benne, chargement d'unité de transport, manutention de charges, ...*)
- Opérations de levage (*selon catégorie*)
- Charger et décharger un engin sur porte-engins après vérification
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité

**CORBAS 69960**  
3 rue de la Vanoise  
Fax : 04.72.23.50.81